

Au 1^{er} janvier 2019, le tri se simplifie d'Aleyrac à Vesc



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Recyclons plus ! Désormais dans notre commune, c'est simple : vous pouvez déposer tous les emballages vides, sans exception, dans le bac de tri. Emballages en métal, en papier-carton, et maintenant tous les emballages en plastique : flacons, bouteilles et bidons, barquettes, pots, films, sacs et sachets. Les emballages en verre sont à déposer dans le bac de recyclage du verre.

Désormais dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans le bac de tri :

emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires,
mais aussi tous les emballages en plastique.
Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

- 1 C'est un emballage ?
Dans le bac de tri !**
Attention : seuls les emballages se trient,
pas les objets ou la vaisselle.
- 2 Inutile de le laver,
il suffit de bien le vider.**
- 3 Déposez vos emballages
en vrac dans le bac.**

Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

► N° Vert

<http://paysdedieulefit.info>

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR



CITEO

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN VERRE**



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



À RECYCLER

**EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
MÉTAL
ET CARTON**



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE

+

NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES
EN MÉTAL



À JETER



VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

**TOUS
LES PAPIERS**



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET
AUTRES PAPIERS



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?

<http://www.paysdedieulefit.info/>

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR



CITEO